



Appel à projets 2020

***Journée Mondiale des Zones Humides
en Méditerranée 2021***

Pour les Initiatives locales dans les 27 pays Méditerranéens
membres de la Convention Ramsar et de l'Initiative Régionale MedWet

Date de clôture : 10 novembre 2020

L'appel à projet est coordonné par :



avec le soutien financier de :



Et le soutien technique de :



1 – L'Office français pour la biodiversité

L'Office français pour la biodiversité (OFB) est un établissement public de l'État à caractère administratif, créé par la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et régié par le décret n° 2016-1842 du 26 décembre 2016 relatif à l'Office français pour la biodiversité.

L'Office exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Il est sous la tutelle du Ministère en charge de l'écologie et vient en appui aux acteurs publics et travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Il a aussi vocation à aller à la rencontre du public et mobilise également les citoyens autour d'actions en faveur de la biodiversité.

2 - L'initiative MedWet

MedWet est un réseau intergouvernemental régional opérant dans le cadre de la Convention de Ramsar et impliquant aussi d'autres acteurs clés, dédié à la promotion et au soutien des politiques et des actions multi-acteurs sur le terrain pour la conservation, la restauration et l'utilisation durable des zones humides méditerranéennes.

MedWet encourage les gouvernements à adopter des politiques et mettre en œuvre des actions sur le terrain en faveur de la conservation et de l'utilisation durable des zones humides méditerranéennes.

Le but principal de MedWet est de contribuer à la réalisation des cibles clés des Objectifs de Développement Durable (ODDs) 2016-2030 dans la région méditerranéenne à travers la mise en œuvre effective des plans stratégiques de la Convention de Ramsar sur les zones humides.

3 - Quelques mots sur la Journée mondiale des zones humides

La Journée mondiale des zones humides est célébrée chaque année pour sensibiliser à l'importance des zones humides pour l'humanité et la planète, le 2 février, date anniversaire de l'adoption de la **Convention de Ramsar sur les zones humides, en 1971**, dans la ville iranienne de Ramsar. Autour de cette date de très nombreuses animations sont organisées dans le monde entier.

Marais, tourbières, prairies humides, lagunes, ... entre terre et eau, les milieux humides présentent de multiples facettes et se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle. Ils abritent en effet de nombreuses espèces végétales et animales. Par leurs différentes fonctions, ils jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des crues.

Menacé par les activités humaines et les changements globaux, ce patrimoine naturel fait l'objet d'une attention toute particulière. Sa préservation représente des enjeux environnementaux, économiques et sociaux importants.

4 - Lancement de l'appel à projet 2021

En 2020, pour l'édition de la Journée Mondiale des Zones Humides 2021, MedWet relance un appel à projets pour accompagner financièrement les acteurs dans la réalisation d'animation(s) JMZH.

Cet appel à projet permettra de sélectionner **24 projets à hauteur de 250 euros** pour permettre un **coup de pouce financier** pour leur(s) animation(s) de sensibilisation et éducation dans le cadre de la JMZH.

La Convention de Ramsar fixe depuis 1998 un thème annuel et fournit aux organisateurs d'évènements des visuels en plusieurs langues: brochure, affiche, slogan, jeux, bandes dessinées...Pour l'édition 2020 le thème retenu est « zones humides et **EAU** ».

5 - Objectifs de l'appel à Projets

- Initier et / ou faciliter la réalisation d'animation / outils de sensibilisation et d'éducation sur les Zones Humides en Méditerranée
- Sensibiliser le grand public pour la conservation des zones humides en Méditerranée
- Encourager les acteurs à participer à un évènement d'importance mondiale
- Créer un réseau des initiatives porteuses de ces valeurs en Méditerranée

6 - Typologie des animations / outils de sensibilisation et d'éducation

La Journée mondiale des zones humides est une occasion privilégiée pour rassembler les usagers des zones humides et leur parler de ces milieux et de leur importance en Méditerranée.

Une attention plus particulière est faite pour:

- Les animations / outils ayant pour cible privilégiée le public jeune (jusqu'à 25 ans) avec une visée pédagogique
- Les outils permettant une utilisation lors d'autres évènements
- **Les outils à diffusion numérique dans le cadre de la situation du COVID 19**

Voici les animations / outils qui pourront être financés. Cette liste est non exhaustive et à considérer comme des exemples:

- Activités culturelles
- Atelier
- Chantier
- Conférence débat
- Exposition (photo, technique)
- Point d'observation
- Projection de films
- Projet pédagogique
- Sortie nature
- Science participative

La structure porteuse de la candidature s'engage à céder gratuitement les droits de reproduction, de diffusion et de mise à disposition de tous les documents remis dans le cadre du présent appel à projet. A l'issue de l'utilisation de l'enveloppe coup de pouce, un retour sur l'animation sera largement apprécié (fréquentations, nombre d'outils distribués....)

7 - Modalités de sélection

Sélection des dossiers

- Le secrétariat MedWet examinera dans un premier temps la pertinence et la complétude des dossiers avant soumission au Jury.
- Un comité de sélection se réunira en décembre 2020 pour choisir les projets qui bénéficieront du coup de pouce financier.

Chaque structure ne peut proposer qu'une seule animation

Critères de sélection

• Inscription dans la dynamique de l'évènement JMZH

Il s'agit de favoriser la communication, l'éducation et la sensibilisation aux Zones Humides de publics variés avec une attention forte portée aux jeunes publics autour de la journée mondiale des zones humides et tout au long de l'année.

• Valorisation de la thématique annuelle : zones humides et EAU

Le thème reste facultatif mais pourra constituer une valeur ajoutée pour la sélection du dossier.

• Type de dépenses financées

Le coup de pouce peut venir financer ou cofinancer des animations ou outils. Il peut donc s'agir de facture de prestations de service ou de production d'outils. Par contre, le financement ne prendra pas en charge les coûts salariaux.

• Communication JMZH

La mention « Journée mondiale des zones humides » devra apparaître sur l'outil ou dans la communication des animations financées.

Le porteur s'engage à communiquer sur son animation/outil auprès du public visé. Il pourra prendre appui sur le Secrétariat MedWet pour la valorisation de l'identité Ramsar dans sa communication (des outils Ramsar seront disponibles).

Calendrier

- 15/09/2020 lancement de l'appel à projet
- 10/11/2020 à 18h : clôture de l'appel à projet
- Avant le 15/12/2020 : réunion du comité de sélection
- 04/01/2021 : communication des financements attribués

Fiche A – Informations porteur de projet(s)

Tout candidat souhaitant déposer un ou plusieurs dossier(s) de candidature, dans le cadre de l'appel à projets (AAP) est invité à envoyer sous format dématérialisé, son dossier :

- Au secrétariat MedWet / contact : perroud@medwet.org - tel : +33 (0) 4 90 97 06 78
- Au point focal national et point focal communication de son pays

Préalablement au dépôt d'un dossier de candidature, chaque porteur de projet est invité à contacter le Secrétariat MedWet pour tout renseignement relatif au montage et à la soumission d'un dossier de candidature, si nécessaire.

La structure

PAYS :

Nom / raison sociale complet :

Sigle (acronyme) :

Forme juridique :

Numéro d'identification juridique :

Activités principales exercées et déclarées :

Adresse postale :

Code postal : ville :

Téléphone :

Courriel : site internet :

Représentant légal de la structure :

Nombre de salariés : équivalent temps plein :

Contact technique pour le projet

Responsable du projet :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

Autres personnes pouvant intervenir dans le projet :

Nom : Fonction : email :

Nom : Fonction : email :

Titre de l'animation / outil :

Descriptif :

Public ciblé :

Nombre envisagé de personnes touchées :

Partenaires technique du projet :

Coût global du projet :

Fiche C – Autorisation de cession de droit

Je, soussigné(e), représentant légal de
....., agissant en qualité de
Domicilié

Autorise la cession de reproduction et de mise à disposition à titre gratuit des documents produits dans le cadre du présent appel à projet.

Fait à....., le.....

Signature

Fiche D – Coordonnées bancaires

Les candidats joindront à ce dossier leurs coordonnées bancaires afin que le secrétariat MedWet puisse procéder au virement du coup de pouce financier. (document joint à remplir)